

Mobilités interrégionales de jeunes diplômés du supérieur : qui forme pour qui ?

L'étude des mobilités interrégionales des jeunes diplômés du supérieur révèle des schémas de circulation différents selon le niveau de sortie. Pour les diplômés du supérieur long, l'Île-de-France occupe une place centrale en conservant la grande majorité des jeunes qu'elle forme, et en attirant aussi de nombreux jeunes formés ailleurs. Il n'en va pas de même pour les diplômés du supérieur court technologique et professionnel, pour lesquels les migrations sont moins fréquentes et moins polarisées.

enquête
mobilités
insertion
diplôme
régions
formation
enseignement supérieur

Mélanie **Vignale**
(Céreq)

Attirer de nombreux jeunes qualifiés est souvent considéré comme un enjeu important pour le développement économique régional. L'analyse des mobilités géographiques de jeunes sortants diplômés de l'enseignement supérieur mérite donc une attention particulière. Celles-ci viennent de fait concentrer des compétences juvéniles dans certaines régions et les raréfier dans d'autres. Ce phénomène renvoie en réalité à un double mouvement associé à deux transitions : celle entre le baccalauréat et les études supérieures puis celle de la fin d'études à l'emploi. Plus précisément, l'enquête Génération permet de repérer la région de résidence des jeunes au moment du baccalauréat, celle du dernier établissement de formation fréquenté et la région de résidence trois ans après la fin des études. À partir de ces données, on peut alors examiner comment se soldent les déplacements entre le baccalauréat et la fin d'études, puis entre l'établissement de fin d'études et la troisième année de vie active. Dans la mesure où elle se base sur des observations antérieures à la réforme territoriale, l'étude considère les 21 régions métropolitaines préexistantes (la Corse étant exclue du champ).

Au regard de ces migrations en deux phases, certaines régions se révèlent doublement attractives, par leur offre de formation supérieure et par leur capacité à insérer des

jeunes diplômés dans leur économie. À l'opposé, d'autres régions apparaissent comme doublement déficitaires, perdant à la fois des bacheliers poursuivant leurs études ailleurs et des diplômés après la fin de leur formation supérieure. Entre ces deux extrêmes, les migrations amènent diverses régions à se situer comme uniquement attractives pour la formation, ayant tendance à capter des bacheliers mais ensuite à alimenter en diplômés d'autres régions. Un dernier cas concerne des régions uniquement attractives pour l'insertion, perdant certes des bacheliers en poursuite d'études mais dont l'économie est largement alimentée par des diplômés formés ailleurs, en bénéficiant parfois de retours des premiers.

Compte tenu de la cartographie de l'offre de formation supérieure, des filières et des logiques de mobilité des étudiants, deux grands segments de l'enseignement supérieur sont distingués. Celui de l'enseignement supérieur long recouvre les masters universitaires, les doctorats, les écoles d'ingénieurs et de commerce. Il comporte une offre spatialement très concentrée et génère de nombreuses mobilités à la fois en amont (49 % des sortants de ce segment ont obtenu leur baccalauréat dans une autre région) et en aval (44 % des diplômés résident dans une autre région trois ans après la fin d'études, sans tenir compte des

●●● jeunes partis à l'étranger). Le segment de l'enseignement supérieur court technologique et professionnel agrège des formations de niveau bac+2 ou bac+3 : BTS, DUT, formations de la santé ou du social et licence professionnelle (dans laquelle de plus en plus de diplômés de BTS ou DUT prolongent leurs études). Il comprend une offre de formation plus diffuse sur le territoire générant nettement moins de mobilités en amont (25 %) et en aval (27 %).

L'analyse détaillée montre que ces deux populations ont des schémas de circulation sur le territoire très différents. La forte polarisation par l'Île-de-France des migrations des plus diplômés ne se retrouve pas pour ceux de l'enseignement supérieur court technologique et professionnel.

L'Île-de-France au cœur des migrations du supérieur long

41 % des jeunes diplômés du supérieur long qui ne résident plus dans la région de formation trois ans après la fin des études ont changé pour l'Île-de-France. Au-delà de cette attractivité hors norme, c'est aussi la région qui garde le plus fréquemment les jeunes qu'elle forme. Au final, l'effectif sorti diplômé de l'enseignement supérieur long d'Île-de-France se trouve gonflé d'un tiers trois ans après la fin d'études. Ce qui fait de cette région un cas très atypique, c'est qu'elle attire des jeunes à la fois en cours d'études et en phase d'insertion. C'est la seule à être « doublement attractive ». Cette prépondérance francilienne s'explique par le fait que la région concentre à la fois l'offre de formation de l'enseignement supérieur, avec une large palette de spécialités, et celle des emplois de cadres (37 % des cadres et professions intellectuelles supérieures de France métropolitaine se trouvent dans cette région, d'après le Recensement de la Population 2012 de l'Insee). En outre, la concentration des emplois de cadres l'emporte sur celle des sorties du supérieur long, malgré les arrivées en cours d'études, ce qui explique un double appel d'air vis-à-vis des autres régions.

En dehors de l'Île-de-France, quelques régions enregistrent aussi des soldes positifs concernant les migrations de diplômés du supérieur long en début de vie active : Picardie (+40 %), Champagne-Ardenne (+36 %), Franche-Comté (+42 %) et Centre (+10 %). Ces dernières sont cependant « uniquement attractives pour l'insertion ». Toutes perdent des jeunes en cours d'études, lesquels préfèrent intégrer les établissements d'Île-de-France, du Nord-Pas-de-Calais ou encore de Rhône-Alpes qui proposent une offre de formation plus diversifiée et parfois mieux cotée. La formation achevée, une part importante d'entre eux retourne dans la région d'obtention du baccalauréat. Par exemple, 70 % des arrivées ne sont

autre que des retours d'anciens bacheliers pour la Franche-Comté. Au-delà de cet effet « retour à la région du baccalauréat », c'est parfois la proximité de l'Île-de-France qui est un facteur d'attractivité. En région Centre mais surtout en Picardie, de nombreux jeunes actifs résidents effectuent ainsi des navettes pendulaires vers l'Île-de-France. En 2012, selon le Recensement de la population de l'Insee, 15 % des actifs âgés de 20 à 29 ans en Picardie franchissent la frontière de la région pour aller travailler. Leur intérêt est notamment de bénéficier du vaste marché du travail francilien sans subir la pression foncière de la région, ces déplacements étant facilités par un réseau de transports très développé.

En grande majorité, les régions voient partir plus de jeunes diplômés du supérieur long qu'elles n'en voient arriver. Le Nord-Pas-de-Calais et l'Auvergne connaissent une perte d'effectifs de 31% au cours des trois ans suivant la fin des études. Parmi ces régions aux soldes migratoires négatifs en phase d'insertion, certaines sont « doublement déficitaires », à savoir qu'elles perdent à la fois des bacheliers allant jusqu'au supérieur long et des jeunes diplômés sortants. C'est le cas par exemple de l'Auvergne, Poitou-Charentes, Pays de la Loire, Basse-Normandie. En revanche, certaines régions se révèlent « uniquement attractives pour la formation ». Elles captent des jeunes en cours d'études, grâce au rayonnement de leur appareil de formation du supérieur long : le Nord-Pas-de-Calais, Midi-Pyrénées, mais aussi l'Alsace, Paca, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon sont dans ce cas. Ces territoires de formation redistribuent ensuite une large part des effectifs formés vers d'autres régions, au premier rang desquelles... l'Île-de-France.

Au niveau du supérieur court, des flux moins polarisés et plus équilibrés

Les changements de région sont moins fréquents pour les sortants du supérieur court technologique et professionnel, et les soldes migratoires de plus faible ampleur : en phase d'insertion, les variations s'échelonnent de -17 % (Languedoc-Roussillon) à +18 % (Rhône-Alpes). Ces mouvements sont également moins polarisés et moins lointains. Il n'y a plus de prépondérance francilienne, l'Île-de-France n'accueillant que 16 % des migrants du supérieur court. La première destination des migrants est presque toujours une région limitrophe (pour 18 régions sur 21).

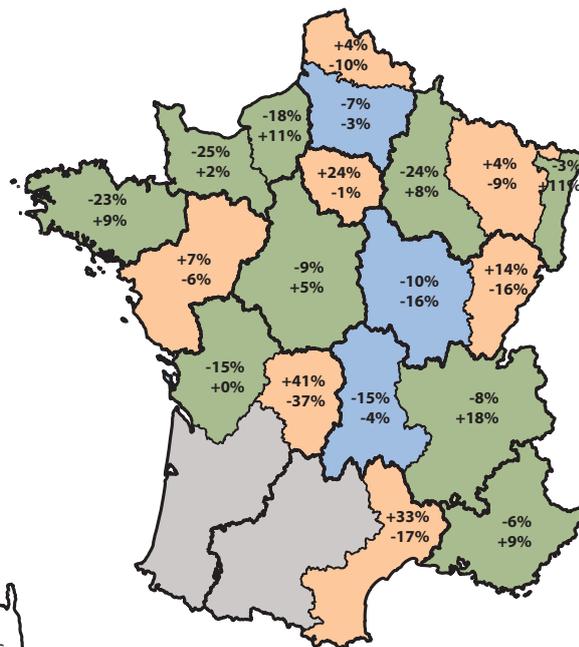
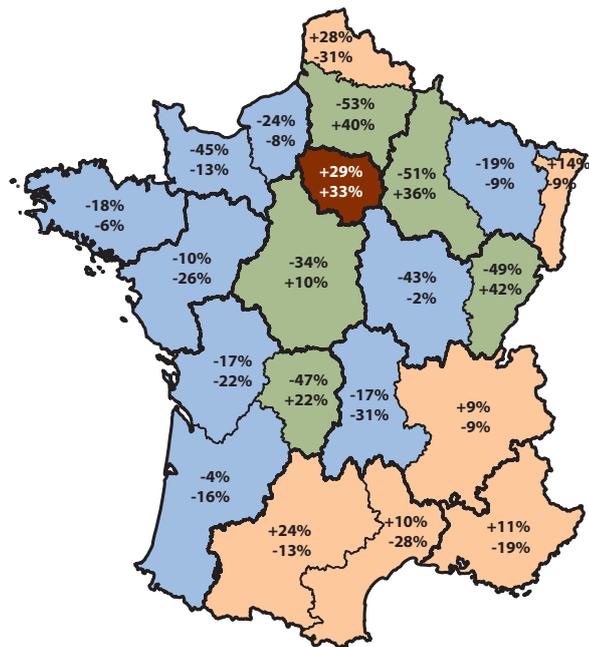
Au niveau du supérieur court, aucune région n'est « doublement attractive ». Certaines sont « uniquement attractives pour la formation » : le Limousin, le Languedoc-Roussillon, l'Île de France, la Franche-Comté, le Nord-Pas-de-Calais, la Lorraine et les Pays-de-la-Loire attirent des jeunes en cours d'études mais sont déficitaires au cours ●●●

Le rapport complet de l'étude est consultable sur le site du Céreq : [Mobilités interrégionales de jeunes diplômés. Analyse par niveau de sortie](#), Net.Doc n° 160.

Typologie des régions selon les migrations d'étudiants et de jeunes diplômés

Supérieur long

Supérieur court technologique et professionnel



Profil de la région

- Doublement attractive
- Doublement déficitaire
- Uniquement attractive pour la formation
- Uniquement attractive pour l'insertion
- Régions aux soldes équilibrés (non classées)
- Contours des régions au 1^{er} janvier 2016

Source : enquête Génération 2010, Céreq.

Note de lecture : les pourcentages affichés correspondent aux variations d'effectifs en cours d'études supérieures (en haut) et au cours des trois ans suivant la sortie de formation initiale (en bas). Par exemple, au niveau du supérieur long, l'Île-de-France augmente ses effectifs de 29 % en cours d'études et de 33 % en phase d'insertion : elle est ainsi « doublement attractive ».

● ● ● des trois ans suivant la sortie de formation initiale. Ces pertes ne s'apparentent pas toujours à des départs massifs des jeunes formés, mais parfois plutôt à un manque d'attractivité. Ainsi le déficit migratoire de la région Nord-Pas-de-Calais (-11 %) tient-il davantage à ses difficultés à attirer des jeunes débutants formés ailleurs qu'à une difficulté à garder les jeunes qu'elle forme. En Île-de-France également les fuites de jeunes formés sont faibles, et les arrivées équilibrent les départs. Après avoir attiré de nombreux étudiants du supérieur court professionnel, cette région semble plutôt recruter parmi les jeunes qu'elle a formés en son sein.

La plupart des régions se positionnent comme « uniquement attractives pour l'insertion ». Deux profils se dégagent. Celles qui perdent de très nombreux jeunes en cours d'études doivent en grande partie leur excédent migratoire en début de vie active à un « effet retour » à la région du baccalauréat. Basse et Haute-Normandie, Champagne-Ardenne et Bretagne perdent des bacheliers avec des variations d'effectifs en phase d'études comprises entre -18 et -25 %. Mais par la suite, en phase d'insertion, ces anciens bache-

liers représentent plus de la moitié des arrivées (jusqu'à 77 % pour la Bretagne). Un second profil concerne des régions de plus grande taille, plus urbaines : Rhône-Alpes, Alsace, Paca. Leurs variations d'effectifs ne sont que faiblement négatives voire proches de l'équilibre en cours d'études. Ainsi la raison principale de leur attractivité sur les jeunes sortants de formation n'est pas un phénomène de retour à la région du baccalauréat. Ces régions abritent de grandes métropoles de province, qui restent dynamiques sur le front de l'emploi malgré la conjoncture.

Enfin, la Picardie, l'Auvergne et la Bourgogne, sont « doublement déficitaires » au niveau du supérieur court. Les soldes migratoires sont de faible ampleur en ce qui concerne la Picardie, alors que les deux autres perdent jusqu'à 15 % de leurs jeunes en cours d'études et 16 % en phase d'insertion. L'Auvergne et la Bourgogne se trouvent d'ailleurs dans une situation de double déficit à la fois pour le supérieur court et pour le supérieur long. L'appareil de formation du supérieur de ces régions ne se révèle pas assez attractif pour compenser les nombreux départs qui s'opèrent après le bac.

Méthodologie

Le dispositif des enquêtes Génération du Céreq consiste à interroger un échantillon représentatif des primo-sortants de formation initiale. Il permet de savoir dans quelle région les jeunes ont obtenu leur bac, achevé leurs études et dans quelle région ils résident trois ans après la fin de leur formation initiale. Les données mobilisées sont celles de l'enquête de 2013, portant sur la génération ayant terminé ses études en 2010. La Corse et les Dom sont exclus du champ de l'étude, de même que les flux vers et en provenance de l'étranger : seules les migrations internes sont prises en compte.

Pour l'étude des deux mouvements migratoires, les variations d'effectifs entre deux dates sont calculées en pourcentage de la population initiale. Par exemple la variation d'effectifs en cours d'études d'une région s'obtient en calculant le solde des bacheliers et du nombre de sortants de formation initiale en 2010, puis en le rapportant à l'effectif de bacheliers de la région.

Les migrations à l'aune des nouvelles régions

Si l'on porte un regard plus global sur l'analyse de ces soldes migratoires, il ressort qu'un excédent ou un déficit peuvent recouvrir des situations bien différentes. Il convient donc de ne pas conclure hâtivement quant au signal positif d'un solde excédentaire, et vice versa. En outre, il faut garder à l'esprit qu'aucune région ne se fixe l'objectif illusoire de former puis d'insérer en son sein tous ses bacheliers : la mobilité induite par l'implantation de l'offre de formation et les spécificités des marchés du travail locaux est un fait. Cette mobilité des jeunes mériterait même sans doute d'être davantage encouragée et favorisée, en particulier auprès de ceux que retiennent des barrières financières, culturelles ou sociales.

Mais si l'autarcie n'est visée par personne, disposer d'un appareil de formation du supérieur attractif est bel et bien une ambition pour les acteurs régionaux. En attestent les Schémas régionaux de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI). Voulu par la loi Fioraso de juillet 2013 sur l'enseignement supérieur et la recherche, ils font du rayonnement des établissements (à international même) l'une des priorités. L'espace de mobilité des étudiants du supérieur étant suprarégional, il apparaît opportun que les acteurs régionaux puissent travailler ensemble. La récente réforme territoriale, qui a réduit le nombre de régions de métropole à treize au

1er janvier 2016 contribue à créer de plus vastes territoires de décisions, que ce soit pour le financement de projets immobiliers en faveur de l'enseignement supérieur ou pour des regroupements universitaires (création de Communautés d'Universités et Établissements, COMUE). Les SRESRI vont d'ailleurs devoir être réajustés pour les régions ayant fusionné.

Si l'on prend en compte ce nouveau zonage pour étudier les soldes migratoires en cours d'études et en début de vie active, on observe assez peu de changements en ce qui concerne le supérieur long. Les catégories de la typologie demeurent. Face à Île-de-France, attractive en cours d'études et en phase d'insertion, une majorité de régions reste doublement déficitaire. Le constat diffère pour le supérieur court. Certaines régions aux positions extrêmes ont été fusionnées avec d'autres. Ainsi, le Limousin, qui enregistrait un excédent record en cours d'études (+41 %) et un déficit maximal en phase d'insertion (-37 %), se retrouve dans la grande région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes dont les soldes sont proches de l'équilibre. De même, les pertes de jeunes diplômés du supérieur court en Languedoc-Roussillon sont en partie absorbées dans la fusion avec Midi-Pyrénées. Enfin, plus aucune grande région ne reste dans la catégorie des « doublement déficitaires ». Ainsi peut-on dire que les flux de jeunes étudiants et diplômés du supérieur court apparaissent comme davantage équilibrés au regard des nouvelles régions. ■

Pour en savoir plus

« L'enseignement supérieur et la recherche à l'horizon 2020, un défi pour les régions », L. Gayraud, C. Soldano, in *Décentralisation et action publique : quels changements dans les secteurs de l'éducation et de la formation ?*, L. Gayraud (dir.), Céreq, Net. Doc n° 145, pp. 143-158, 2015.

« Déménager pour une autre région Le cadre de vie et l'emploi au cœur du choix des ménages », J. Fabre, V. Dejonghe, *Insee première*, n°1540, mars 2015.

« Recensement de la population de 2006. Les migrations entre départements : le Sud et l'Ouest toujours très attractifs », B. Baccaïni, D. Levy, *Insee première*, n°1248, juillet 2009.

« Les régions françaises face aux migrations des diplômés de l'enseignement supérieur entrant sur le marché du travail », C. Perret, *Annales de géographie* 2008/4, n° 662, p. 62-84.

Géographie de l'insertion professionnelle. Plus de difficultés dans les régions du Nord et du Sud, P. Caro, D. Martinelli, Céreq, *Bref*, n° 186, mai 2002.

Bref n° 347 ● juin 2016

Bulletin de recherche
emploi-formation du Céreq

Directeur de la publication

Alberto Lopez

Secrétariat de rédaction et mise en page

Christian Campo

**Centre d'études
et de recherches
sur les qualifications**

10, place de la Joliette,
BP 21321,

13567 Marseille cedex 02

T 04 91 13 28 28

www.cereq.fr

Commission paritaire
n° 1063 ADEP.

Reproduction autorisée à condition
expresse de mentionner la source.

Dépôt légal à parution

Imprimé au Céreq

Publication gratuite

ISSN 2116-6110

